N° 202 — CXXVIII^me Année | Un numéro : 5 centimes | Lundi 28 Août 1893

CONSEIL D'ETAT NEUCHATEL

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 AN	6 MOIS	3 MOIS
La Feuille prise au bureau	6 —	3 20	1 80
» rendue franco par la porteuse	8 —	4 20	2 30
» » » » la poste	9 —	4 70	2 60
Union postale, par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» par 2 numéros	20 —	10 50	5 50

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus. — L'envoi du journal ne cesse qu'au refus de l'abonné.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR / ARRIVÉES DE

4 40	7 43	8 —	9 45	10 48	1 47	3 45	5 18	7 22	7 40	BIENNE	7 10	10 20	11 20	1 05	1 36	4 —	5 13	7 22	8 56	10 43
5 05	7 20		11 25	1 15	4 35		7 45		9 08	LAUSANNE	7 53	9 40	10 35	1 15	3 33		7 30		10 38
7 53	10 35	12 54	1 43	5 22		8 20		9 —		PONTARLIER	7 33	9 26	3 22	7 17	10 50		—		--
6 05	8 17	10 45	1 53	4 05		7 48		—		LOCLE	7 11	10 25	12 52	3 30	7 13		8 57		—

Départs pour Bateaux à vapeur Arrivées de

5 —	7 30	9 45	1 35	6 —	MORAT	7 —	11 55	3 15	3 35	7 10
7 30		1 30	6 05		ESTAVAYER	7 10		11 55		4 40

Régional Neuchâtel-Cortaillod-Boudry

DÉP.	7 40	9 56	12 10	1 50	4 14	6 11	8 —	10 10
ARRIV.	7 37	9 27	12 07	1 47	3 25	6 07	7 57	10 07

ANNONCES

Cantonales		Non Cantonales	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 5 »	0 65	Répétition	0 10
» 6 à 7 »	0 75		
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Réclames	0 20
Répétition	0 08	Avis mortuaire, minimum	2 —

Avis tardif, 20 cent. la ligne (minimum fr. 1). Lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrements depuis 50 centimes.

Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin météorologique — AOUT

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempr. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
26	+17.9	+ 7.6	+26.2	722.5		var.	moy.	clair
27	+15.9	+ 8.7	+24.2	720.5		NE	faibl.	brum.

Du 26. Toutes les Alpes visibles le matin. Très fort joran à partir de 5 heures du soir.

Du 27. Assez fort joran de 3 1/2 h. à 7 h. du soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 714^mm,0.

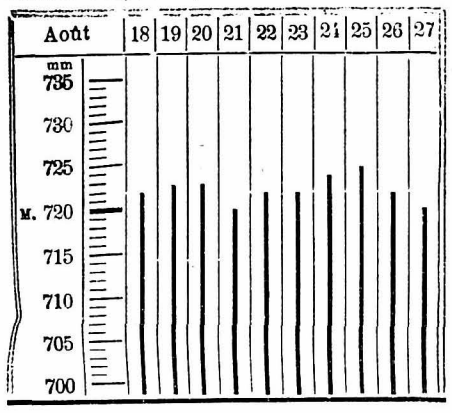

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

25	+13.3	+11.2	+19.0	672.0		N	moy.	clair

NIVEAU DU LAC :

Du 27 août (7 h. du m.) : 429 m. 420

Du 28 » 429 m. 420

Température du lac (7 h. du matin) : 20°

IMMEUBLES A VENDRE

MAISON A VENDRE

Entre Neuchâtel et Serrières, à vendre une maison bien distribuée, contenant 7 pièces et galerie couverte, chambre de bonne, cuisine et toutes dépendances. S'adresser à M. A. Lampart, Avenue du 1er Mars 24.

Hôtel à vendre

Pour cas imprévu, à vendre un très bon hôtel situé près de Neuchâtel, station de chemin de fer et de bateaux à vapeur. Cet hôtel est depuis longtemps fort bien achalandé, ayant de beaux locaux très bien meublés; eau et jardin. Vue magnifique. Pour tout autre renseignement, s'adresser à M. A. Lampart, Avenue du 1er Mars 24.

VIGNE A VENDRE
à Hauterive

A vendre récolte pendante, une vigne en blanc, située lieu dit Derrière chez Heinzely, contenant en surface 973 mètres (environ 2 1/3 ouvriers). Limites : Nord, le chemin; Est, M. Oscar Amez-Droz; Sud. Mlle Julie Doudiet; Ouest, Mlle Elise Favre; art. 53 du cadastre. S'adresser au notaire J.-F. Thorens, à Saint-Blaise, chargé de recevoir les offres des amateurs, jusqu'au mardi 29 août courant.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Enchères de matériel de cave
et outils de tonneliers

Lundi 4 septembre 1893, dès 8 heures du matin, Mme Louise Nadenbousch fera vendre en enchères publiques, à son domicile, à Peseux, ce qui suit :

4 lègres ronds et un ovale, plusieurs pipes, pièces et tonneaux de différentes contenances, 9 brandes, 4 alambics, 2 pompes avec tuyaux en caoutchouc, 2 entonnoirs, 1 machine à boucher, 1 pressoir, siphons, entonnoirs, brochets, cuves, seilles, épuroirs, échelles, escaliers, saloirs, chars, brouettes, marteaux, haches, clefs anglaises, scies, boîtes pour lègres, rabots, compas, varloppes, 2 établis, cercles en fer neufs, bondes, lièges, plusieurs billons de chêne et de pin, douves, eau-de-vie de marc et 3/6, vins de Stradella et Barletta, cognac, ainsi que diverses autres marchandises et objets dont on supprime le détail.

Office des Poursuites de Neuchâtel

On vendra, par voie d'enchères publiques, **mercredi 30 août 1893, à 9 heures du matin, au Faubourg de la Gare n° 9** : 26 billes bois dur, 9 billes sapin, 20 billes plateaux bois dur (noyer, cerisier et chêne).

Les enchères auront lieu contre argent comptant et conformément aux prescriptions de la loi fédérale sur la poursuite, dont il sera donné connaissance.

Neuchâtel, le 26 août 1893.

Office des Poursuites.

ANNONCES DE VENTE

ATTINGER FRÈRES, Neuchâtel

Vient de paraître :

LE CHEMIN DE FER

RÉGIONAL N.-C.-B.

Brochure avec de nombreuses illustrations dans le texte. — **75 cent.**

En vente dans toutes les gares du Régional.

SPÉCIALITÉ de TAPISSERIE

Magasin rue du Château 4

L'ASSORTIMENT EST AU COMPLET

en tapis avec et sans fourrure, fauteuils, bandes, chaises, tabourets, guéridons, coussins, pantouffles, etc.

Les dessins sont nouveaux, riches et variés.

Les ouvrages les plus difficiles peuvent être fabriqués sur commande.

Ouvrages de fantaisie, haute Nouveauté, en tous genres.

— Prix modérés. —

SE RECOMMANDE, **Albertine WIDMER.**

Regain

A vendre sur Coffrane et Geneveys-sur-Coffrane le regain de 30 poses. S'adr. à Ate Berruex, Trembley sur Peseux.

Miel extrait et en rayons, à 80 cts la livre. Crèmerie, St-Maurice 15.

OCCASION UNIQUE

« Le Grèbe », bateau quillé de toute sécurité et en parfait état, allant à la voile et à la rame, spécialement aménagé pour la pêche à la ligne traînante et au petit filet, est à vendre au prix de fr. 135. S'adresser pour les renseignements au bureau de la Feuille. 132

A VENDRE

un **LÆGRE ovale** de **2290 litres,** en très bon état, aviné en blanc. S'adresser au citoyen **Fritz Scheurer,** maître-tonnelier, au Landeron.

A VENDRE

Une machine à coudre, un petit buffet et divers objets. S'adr. Evole 3, au 1er.

On offre à vendre, à bas prix, **un piano pour commençants, ainsi qu'une poussette** bien conservée. S'adresser Café Suisse, Place-d'Armes 2.

A vendre 1 écrou de pressoir en noyer, 1 vis et 1 collier.

S'adr. à M. Chs Cortaillod, à Auvernier.

FABRIQUE
DE
VASES de CAVES
ovales ou ronds

de toutes les dimensions, ainsi que des

FUTS DE TRANSPORT

pour vins, bières et spiritueux, par (H. 8710 L.)

AUGUSTE GŒBEL

à Aussersihl-Zurich.

Service prompt et soigné, à des prix très modérés.

Meilleures recommandations.

Représentant pour la Suisse française :

Georges FORSTER, à Cully (Vaud).

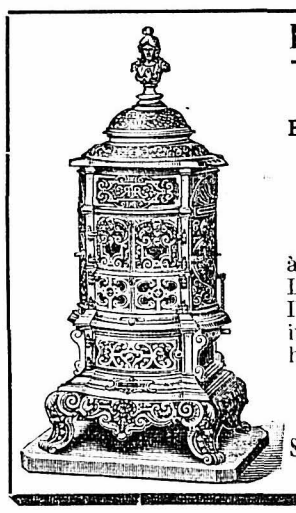

POÊLES INEXTINGUIBLES

à fenêtres de mica et à chaleur circulante, avec appareil régulateur très sensible

EXCELLENT PRODUIT, en différentes grandeurs et façons, ainsi que **Poêles inextinguibles à manteaux-calorifère**

chez **JUNKER & RUH**

Fonderie de fer à Karlsruhe (Bade).

Economie de charbon, secouement des cendres et scories à portes fermées. Feu visible et par là facile à surveiller. La chaleur se répand sur le parquet. Ventilation excellente. Il est impossible que les parties extérieures deviennent incandescentes. Grande évaporation d'eau, donc un air humide et sain dans les chambres. — Propreté excessive.

Plus de 50,000 poêles en usage.

Prix-courants et certificats gratis et franco.

Seule maison de vente : A. PERREGAUX, Neuchâtel, *magasin de machines à coudre,* **Faub. de l'Hôpital 1.**

MERVEILLEUX

quant au goût et à la couleur est le café d'une qualité quelconque, auquel on a ajouté pendant sa préparation une minime quantité d'**épice de café à la Carlsbad, de Weber.**

Cette excellente épice se vend dans les épiceries, drogueries et commerces de comestibles.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Ciments, chaux, gyps, briques en terre cuite et en ciment, hourdies, tuiles et ardoises, lattes et liteaux, tuyaux en grès véritable, dalles, briques et terre réfractaires.

PROMPTE LIVRAISON —o— TÉLÉPHONE

Au chantier PRÊTRE

Plateau de la gare et rue Saint-Maurice n° 11.

Bouteilles à vin, bière et liqueur

Nous offrons des bouteilles, verre noir, 1re qualité, le cent pris à Wauwyl; terme : 30 jours, avec 3 0/0 escompte. (Les envois de moins de 50 fr. s'effectuent contre remboursement.)

1/2 pot, 1/4 », 1 litre — pour Bourgogne ordinaire, fonds plats	à Fr.	12 —
	»	10 50
	»	14 —
1/2 pot, 1/4 » — pour Bourgogne, Bordeaux, limonade, bière, vin du Rhin, fonds plats, renforcés	»	12 50
	»	11 —
1 litre, 1/2 pot, 1/4 » — pour Bourgogne, Bordeaux, liqueur, renforcées, fonds creux	»	15 —
	»	13 50
	»	11 50
6/10 ou 7/10 litre, bouteilles à bière, avec bouchons mécaniques	»	20 —

Pour les bouteilles de verre **demi-blanc ou rouge,** le prix est de 2 fr. le cent plus élevé.

BONBONNES par pièce, litres			1	2	3	4	5	7 1/2	
en osier blanc, à Fr.			1 —	1 —	1 20	1 30	1 35	1 55	
BONBONNES, litres	10	12 1/2	15	20	25	30	40	50	60
en osier blanc, à Fr.	1 70	1 90	2 —	2 40	2 70	3 —	3 75	4 25	5 —
» noir, »	1 50	1 65	1 85	2 —	2 25	2 50	3 —	3 50	4 —

Verrerie de Wauwyl (canton de Lucerne).

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison **JEANJAQUET & Cie.** *Fondée en 1833.*

A. JOBIN

Successeur

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

ATTINGER FRÈRES
NEUCHATEL

PHOTOGRAPHIE

Appareils, plaques, papiers sensibles, bains développateurs, de virage et fixage, etc., etc. — Tous les accessoires pour la photographie. *(Demandez catalogue photographique gratuit.)*

Pour les **leçons gratuites** aux débutants, s'adresser au laboratoire, Avenue du Premier Mars n° 20.

VIOLON

Violon 3/4, à vendre pour **25 fr.** Rue des Beaux-Arts 9, 3me.

ÉCORCES

A vendre quelques **toises d'écorces,** chez J. Ducommun, forestier, à l'Eter sur Cressier.

A vendre d'occasion une **longue table.** Rue de la Treille 9.

PARQUETERIE
de BADEN (Suisse)

Maison de 1er ordre

Parquets en tous genres. — Spécialité de hêtre teint couleur noyer (ne pas confondre avec le hêtre étuvé).

Représentant : **Fritz Hammer,** entrepreneur de bâtiments.

Bon vin blanc

pour les vendanges, à 38 cent. le litre, par au moins 100 litres, à la cave de la Bonneterie près la gare de Corcelles.

ACHAT ET VENTE DE MEUBLES neufs et d'occasion.

A vendre de suite trois potagers neufs et quatre d'occasion, deux à pétrole, ainsi que des lits, tables en tous genres, divan, canapés, chaises, secrétaires, pianos, dressoirs, commodes, armoires à une et deux portes, régulateurs, réveils, presses à copier et deux mangles. — Rue du Coq d'Inde n° 24.

ATTENTION !

Pour cause de changement de magasin, on vendra à de bonnes conditions : **Vermouth, Eau de cerises, Rhum, Cognac, ainsi qu'un grand choix de conserves, au magasin de comestibles, rue de l'Hôpital 5.**

Se recommande,

P.-L. SOTTAZ.

Librairie A.-G. BERTHOUD

Rentrée des Classes

Tous les livres employés dans les classes secondaires et supérieures de nos Collèges.

BONDELLES

Arrivages tous les jours

AU MAGASIN DE COMESTIBLES

Charles SEINET

8, Rue des Epancheurs, 8

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES
NEUCHATEL

RENTRÉE DES CLASSES

MANUELS & OUVRAGES D'ÉCOLE
(dont un petit nombre d'occasion, à prix réduits)
pour toutes les classes
de jeunes filles et de jeunes gens.

FOURNITURES D'ÉCOLE
ET DE BUREAU
MATÉRIEL DE DESSIN

POMMADE DE LYON

Cette pommade, très efficace contre les écorchures des personnes alitées, est sans rivale pour guérir promptement les **feux et rougeurs** des petits enfants.

Le pot 80 cent. Envoi contre remboursement.

Pharmacie du Val-de-Ruz, FONTAINES

A vendre une action du Crédit foncier neuchâtelois. S'adresser à M. F. Convert, agent d'affaires, Musée 7.

A remettre un **magasin d'épicerie-laiterie,** situé dans une des principales rues de la ville. S'adresser au bureau de la Feuille. 989

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le TONIQUE le plus énergique pour Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates

Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Composé des substances indispensables à la formation de la chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux.

Le **VIN de VIAL** est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre : **Anémie, Chlorose, Phthisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, l'Etiolement, Convalescences,** etc. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt à Neuchâtel chez **M. BOURGEOIS, pharmacien.**

VEAU pour finir d'engraisser à vendre, chez le vigneron de la Grande-Rochette, Neuchâtel.

A vendre un **beau chien danois,** bon gardien. S'adres. Fahys 3 *bis*, Neuchâtel.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter d'occasion une trentaine de gerles en bon état. Adresser les offres avec prix, sous chiffre Z. B. 94, poste restante, Neuchâtel.

Un jeune homme désire **acheter**

un petit domaine

ou prendre la direction d'une exploitation plus considérable. Dans le premier cas, il verserait un à-compte de 2,000 fr. le 25 novembre prochain. Offres sous H. 1322 N., à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

LAIT

On demande à acheter, de un ou plusieurs fournisseurs, une certaine quantité de lait, fournie régulièrement; paiement de premier ordre. Le bureau du journal indiquera. 129

APPARTEMENTS A LOUER

A louer à Serrières, pour le 1er septembre, deux chambres avec cuisine. S'adresser à M. Ch.-A. Borel, à Serrières.

A louer tout de suite un appartement de quatre pièces et dépendances. S'adr. Ecluse 1, 2me étage.

CHAMBRES A LOUER

Jolies chambres et bonne pension; jouissance d'un jardin. Vieux-Châtel 15, rez-de-chaussée.

A louer, à un monsieur tranquille, une jolie chambre meublée, exposée au soleil. S'adresser rue Saint-Honoré 10, 1er étage, à gauche.

A LOUER

une chambre meublée à un monsieur rangé. Port-Roulant 4.

On offre chambre et pension avec jardin d'agrément, à Vieux-Châtel 17, rez-de-chaussée.

Chambre meublée, indépendante, Neubourg 19, 3me étage.

BONNE PENSION

et jolies chambres meublées, r. Coulon 2, 3me.

A louer jolie chambre meublée avec piano, rue du Seyon. S'adresser au magasin de cordes, même rue.

Jolie chambre meublée à deux lits. S'adresser Place des Halles 3, 2me étage.

LOCATIONS DIVERSES

Grands locaux à louer

L'imprimerie DELACHAUX et NIESTLÉ offre à louer les locaux qu'elle occupe actuellement rue de l'Orangerie 1, où l'on est prié de s'adresser.

AVIS AUX ENCAVEURS

On offre à louer à Trois-Rods, à proximité de la gare de Boudry; un matériel d'encavage avec pressoir de 40 gerles. S'adresser à Mme veuve d'Ed. Udriet, à Trois-Rods.

ON DEMANDE A LOUER

Une personne seule demande à louer, à partir du mois d'avril 1894, un bel appartement de 3 à 4 chambres avec dépendances, si possible un peu en dehors ou au-dessus de la ville, et dans une jolie situation; on donnerait la préférence à un rez-de-chaussée attenant à un jardin, ou à défaut, à un 1er étage avec balcon et vue. S'adresser Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

Une famille désire louer, à Neuchâtel, une petite maison confortable d'au moins dix pièces, avec jardin ombragé, et gaz si possible. Adresser les offres avec prix par écrit au bureau de la Feuille sous initiales A. J. T. 134.

112 On cherche, aux abords de la ville, un appartement de 6 à 7 pièces, si possible avec jardin. Le bureau indiquera.

Une **importante brasserie** cherche en ville, dans une rue fréquentée, un local pour installer une brasserie. Offres S. S. 108, au bureau de la Feuille.

OFFRES DE SERVICES

Une personne de toute confiance, pouvant disposer de quelques heures par jour, désirerait s'occuper de quelque travail de ménage que ce soit. Prix modique. S'adresser Sablons 4, 2me étage.

123 Une jeune personne cherche une place de femme de chambre pour le mois de septembre. S'adresser au bureau d'avis.

Une fille grande et forte, de 16 ans, de la campagne, qui est déjà habituée aux travaux de maison, cherche à se placer comme aide de ménage, avec occasion d'apprendre la langue française. Un café ou magasin seraient préférés. S'adr. à Mme Walther, Nidaugasse 40, Bienne.

Une jeune fille de 21 ans, cherche pour le 1er septembre une place de femme de chambre, bonnes recommandations. S'adresser Faubourg du Crêt 14, rez-de-chaussée.

Une jeune fille de bonne famille, sachant bien coudre et au courant des travaux du ménage, cherche à se placer, de préférence comme femme de chambre. S'adresser faubourg du Crêt 17, rez-de-chaussée.

La Famille, bureau de placement, rue du Château 11, demande de bonnes cuisinières et filles pour tout faire; offre des jeunes filles pour aider au ménage et pour apprendre le français.

Une jeune fille demande à se placer de suite comme bonne et, au besoin, comme aide dans le ménage. S'adresser Moulins 11, 3me étage.

Une jeune fille qui comprend déjà passablement le français, cherche, afin de se perfectionner, une place comme aide de la ménagère ou comme bonne d'enfants. Entrée à volonté. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Mme Schulthess, tailleuse, à Aarberg (Berne).

Une personne pouvant faire un bon ordinaire cherche à se placer comme fille de cuisine. Rue du Château 8, 3me.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

124 On demande une personne pour un grand ménage de campagne. S'adresser au bureau de la Feuille.

On demande pour la Galicie une bonne parlant un bon français. S'adresser à Mlle Schwendinger, Industrie 26.

113 On cherche pour septembre une bonne de 20 à 30 ans, sachant soigner de jeunes enfants et possédant de bons certificats. Le bureau indiquera.

M. Wittnauer cherche pour tout de suite un domestique de campagne. S'adr. au Prébarreau 4, Neuchâtel. **Inutile de se présenter sans bonnes recommandations.**

On demande une fille connaissant la cuisine et sachant faire un ménage soigné. Inutile de se présenter sans de très bonnes recommandations. S'adr. Grand'rue 1, au magasin.

Pour tout de suite, place pour une jeune fille sachant faire la cuisine. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser boucherie-charcuterie Gustave Walter, Grand'rue.

128 On demande pour un petit ménage soigné une brave fille qui sache cuire un bon ordinaire. Entrée 1er septembre. S'adresser au bureau de la Feuille.

On demande pour le 1er septembre une fille sachant faire un bon ordinaire. S'adresser à Mme Isoz, Terreaux 7, 1er étage.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un bon domestique, célibataire, connaissant bien les chevaux, trouverait de suite de l'occupation dans la maison d'expédition et camionnage officiel J.-Aug. Lambert, à Neuchâtel.

Jeune agriculteur

qui désire apprendre l'allemand aurait occasion d'entrer comme aide pour tous les travaux agricoles, spécialement pour l'étable et les vignes, chez un paysan du canton de Zurich. Il pourrait entrer éventuellement comme valet et serait payé selon mérite. Traitement familier assuré. On parle français.

Offres sous chiffre N. 4389 à **Rodolphe Mosse, Zurich.** (M. 3150 c.)

COMMIS-VOYAGEURS
PAR PROVISION

pour articles de vente facile, sans échantillons, sont demandés pour la contrée. Occupation rémunératrice. Adresser les offres à MM. Orell-Fussli, bureau d'annonces, Berthoud. (O. H. 57 Bf.)

Un jeune homme, campagnard, fort et robuste, sachant traire une vache et désireux d'apprendre le français, trouverait à se placer comme volontaire, dès cet automne, chez Auguste Porret, à Cortaillod.

130 On demande, pour entrer de suite, un bon ouvrier boulanger. S'adresser au bureau du journal.

115 Une personne sérieuse ayant l'habitude de la culture et soins à donner dans les jardins, trouverait à s'occuper quelques heures dans l'après-midi. S'adr. au bureau du journal.

CONCIERGE-JARDINIER

Un veuf sans enfant, robuste, connaissant bien les travaux de concierge, de jardin et de basse-cour, cherche une place. Au besoin, il se chargerait de toute autre occupation. S'adresser chez Jules Perrenoud & Cie, Cernier.

Un commis, connaissant parfaitement la correspondance française et allemande, ainsi que la comptabilité, cherche place. Excellents certificats et références à disposition. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. 119

Une jeune et honnête fille demande place comme sommelière dans un bon restaurant. S'adresser à M. César Muriset, Pertuis du Sault 6.

APPRENTISSAGES

POUR PARENTS

133 Un garçon ayant quitté les écoles pourrait entrer à de favorables conditions comme apprenti chez un coiffeur. Occasion d'apprendre la langue allemande. Le bureau du journal indiquera.

DEMANDE D'APPRENTI BOUCHER

Chez le soussigné, un honnête garçon pourrait entrer comme apprenti à de favorables conditions.

Franz ORT, boucher,
Suhr (Argovie).

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu samedi matin, de la boulangerie Bourquin à la rue du Trésor, un porte-monnaie contenant environ 20 francs, que l'on est prié de rapporter au bureau de ce journal contre récompense.

Oublié un panier au Bazar Parisien. Le réclamer contre les frais d'insertions.

AVIS DIVERS

Mademoiselle de Chimkevitz, Vieux-Châtel 17, recommencera ses leçons de musique dès le 1er septembre.

Mademoiselle Barbezat, de retour de Rome, reprendra ses **leçons d'italien** le 1er septembre, Comba-Borel, 3.

ECOLE DE PEINTURE
FAUBOURG DE L'HOPITAL, 30

A l'occasion de la rentrée des classes, réouverture des cours de :

Peinture à l'huile, nature morte, paysages, figures.
Aquarelle, paysages et fleurs.
Décoration sur porcelaines et sur étoffes.
Cours de dessin d'après les programmes officiels.

Leçons à domicile. — Conditions spéciales pour les pensionnats.

M. le professeur ATTANASI se charge personnellement du portrait, de la décoration artistique en tout style, et de la restauration des œuvres d'art en général.

RENTRÉE DES CLASSES!

JACQUES KISSLING

travaillant comme ouvrier relieur, rue des Terreaux 5, 2me étage, Neuchâtel, se recommande à ses amis et connaissances et au public en général pour de l'ouvrage

OUVRAGE SOIGNÉ

POUR PARENTS

Dans une famille honnête de la ville de Lucerne on recevrait **en échange une jeune fille ou un garçon** de 15 à 17 ans. Adresser les offres sous O. 126 Lu., à Orell-Füssli, annonces, à Lucerne. (O. 126 Lu.)

Un père de famille, estropié, demande à emprunter 100 fr., remboursables 10 fr. par mois, afin de pouvoir continuer sa petite industrie; il donnerait une garantie mobilière. Adresser les offres par écrit, sous initiales E. P. 135, au bureau d'avis.

POUR CAPITALISTE

On cherche à emprunter une somme de 2,000 francs contre bonne garantie.

Prière de faire parvenir les offres sous D. B. 131 au bureau de cette Feuille.

G. MUNSCH-PERRET
DENTISTE
rue Pourtalès 13, est de retour.

Le pasteur de l'église anglaise, à Wiesbaden, résidant momentanément à Neuchâtel, désire placer son fils, âgé de 19 ans, dans une bonne famille de la Suisse française, pour le perfectionner dans la la langue. Celui-ci donnerait par contre des leçons d'anglais et d'allemand, ou on recevrait un jeune homme ou une jeune fille en échange, à Wiesbaden. S'adresser au chapelain anglais, 12, rue de la Côte, Neuchâtel.

Mlle Hélène de Ribaucourt
PROFESSEUR DE PIANO
recommencera ses leçons le 1er septembre
Faubourg de l'Hôpital 34.

LA PROBITE (F. Waldmann)

Entreprise de nettoyage de magasins et appartements. — Cirage de parquets (Abonnements). — Battage de tapis. — Service de désinfection. — Commissions, etc. — S'adresser au magasin Sahli, rue du Concert.

43 **Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel**

LE CAPITAINE

BELLE-HUMEUR

PAR

PAUL SAUNIÈRE

XI

En quittant Auteuil, Yvon se dirigea vers l'hôtel de l'*Arbre-Sec*. Dans son impatience de venger son maître, ne sachant pas si son plan réussirait, il n'avait songé à se précautionner ni d'un carrosse ni d'une chaise à porteur, de sorte que Marthe et Brigitte furent obligées de faire à pied le long trajet qui les séparait de l'auberge de maître Jérôme. Il était donc nuit complète lorsqu'on arriva.

Fort heureusement, l'appartement qu'Yvon avait retenu pour le chevalier était préparé; Marthe put s'y installer sur le champ.

— Je vous laisse, dit-il enfin. Il est temps de vous reposer; minuit va sonner, et je m'aperçois que mon bavardage a trop longtemps duré. Demain matin je retournerai à Auteuil, car je ne désespère pas de tirer du baron de nouveaux éclaircissements.

— Quoi! dit Marthe avec effroi, vous allez me laisser seule encore!

— Il le faut, mademoiselle; mais rassurez-vous, vous êtes ici chez des amis qui sauraient au besoin vous faire respecter. D'ailleurs, ajouta Yvon en tirant de son pourpoint un papier plié, voici un acte signé par M. de Léradec, qui le met dans l'impossibilité de vous nuire, car, outre qu'il s'y reconnaît coupable de l'attentat commis sur M. le chevalier, il y déclare renoncer à ses droits de tuteur.

— Est-il possible! s'écria Marthe. Comment tu as obtenu cela du baron?

— J'en aurais obtenu la liberté de M. Raoul, si cela lui eût été possible.

— Mais par quel moyen? demanda Marthe, qui parcourut des yeux le papier. Je n'y comprends rien, fit-elle au comble de l'étonnement.

— Peu importe, pourvu que vous soyez libre, mademoiselle. Vous l'êtes; n'en demandez pas davantage. A demain.

Yvon s'inclina humblement et regagna sa chambre. Sur le palier, il se trouva face à face avec Josette.

— C'est vous, monsieur Yvon? dit la jeune fille. Vous n'êtes pas encore couché?

— Ni vous non plus, ma petite Josette?

— Oh, moi! je ne suis pas si fatiguée; je n'ai pas couru comme vous toute la journée. Bonne nuit, monsieur Yvon! A demain!

— Qu'elle est jolie! fit Yvon en voyant Josette qui montait l'escalier. Hélas! la reverrai-je demain?

Malgré les vives préoccupations auxquelles il était en proie, Yvon s'endormit en ruminant pour la délivrance de son maître mille projets impossibles à réaliser. Lorsqu'il s'éveilla, il faisait jour. Il sauta hors du lit, s'habilla à la hâte et se mit à écrire; quand il eut fini, il descendit et aperçut Jérôme sur le seuil de la porte.

— Si par hasard je n'étais pas de retour ce soir, dit-il au cabaretier, vous remettriez à Mlle de Cordouën la lettre que voici.

— Comment! si vous ne reveniez pas?...

— Dame! il faut s'attendre à tout, fit Yvon. Jusqu'ici, je ne vois rien qui m'en empêcherait. Donc à bientôt, je l'espère.

A ces mots, il s'élança dans la rue.

Vers huit heures du matin, Josette descendit en fredonnant un joyeux refrain.

En arrivant dans la salle basse, elle donna ses ordres pour le déjeûner de Marthe et, avec cette activité qui lui était particulière, elle rangea, épousseta, essuya, surveilla comme sait seulement le faire l'œil du maître.

Un inconnu était attablé dans un coin de la salle et suivait du regard les évolutions rapides de la jeune fille.

— En vérité, mademoiselle, dit-il, vous n'êtes pas une femme, mais une fée. Depuis que je vous regarde, et cela remonte à votre entrée dans cette salle, il semble que tout ait pris un air de fête et changé d'aspect.

Josette ne répondit pas.

— Vous paraissez heureuse, gaie, insouciante, reprit l'inconnu que ce silence ne découragea pas. C'est de votre âge, du reste. Quels soucis peut-on avoir à dix-sept ans? Pas d'autre que de se laisser vivre. Pourtant, permettez-moi de vous adresser une question: vous plaisez-vous dans ce milieu où vous vivez?

— Pourquoi non? dit gaîment Josette.

— Vous n'avez donc pas d'ambition?

— Quelle ambition voulez-vous que conçoive la fille d'un cabaretier?

— Je comprends ce que vous voulez dire. Cependant le cœur humain est généralement ainsi fait, qu'il aspire toujours à s'élever au-dessus de la position dans laquelle il se trouve.

— S'élever? demanda naïvement Josette. A quoi?

— Que sais-je? A un rang plus digne de votre jeunesse, de votre beauté, car, pardonnez-moi la liberté que je prends d'exprimer franchement mon opinion, vous êtes belle, mademoiselle.

Josette rougit et parut très-affairée à ranger des verres qu'elle mit en désordre.

— Or, continua l'inconnu, c'est une richesse que la beauté; c'est la dot des filles pauvres; c'est grâce à elle qu'elles peuvent s'élever, réaliser leurs secrets désirs, satisfaire leur goût pour la toilette...

— Je ne désire rien de tout cela, interrompit sèchement Josette. M'est avis que si le bon Dieu m'a donné de bons bras et de bonnes jambes, c'est pour m'en servir.

— Je vous félicite sincèrement des sentiments désintéressés que vous venez d'exprimer, répliqua l'inconnu en se levant, mais avec un accent railleur. Rappelez-vous toutefois qu'un gentilhomme qui aime et que ce gentilhomme est le premier en France. Si jamais vous étiez dans le besoin, venez au Palais-Royal; demandez-y M. Lenoir. Au revoir, mon enfant!

L'inconnu sortit en lançant à Josette un regard d'intelligence.

Josette, en voyant son dépit, laissa échapper un éclat de rire retentissant qui s'éteignit par degrés.

— Il a dit « le premier gentilhomme

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

AVIS
à MM. les Architectes, Entrepreneurs et Propriétaires

Le soussigné a l'avantage d'annoncer qu'il se charge de la fabrication et de la pose des volets en tôle se repliant dans les tableaux (volets dits à compas), pour devantures. Modèles à disposition.

Vitrages et fermetures en tous genres.

Se recommande,

Henri Billaud,
32, Industrie, 32

— **TÉLÉPHONE** —

LEÇONS DE PEINTURE
G. REHM, rue de l'Industrie n° 25, 3me étage.

PENSION-FAMILLE

126 **Dans une pension-famille, située dans un beau quartier de la ville, on recevrait encore un ou deux jeunes gens.**

Le bureau de ce journal indiquera.

PEINTURE

Mlle Rose COULIN, Industrie n° 2, reprendra ses cours de peinture dès le 1er septembre.

Elle se charge comme par le passé de tout ce qui a rapport à la décoration or et argent (filets, monogrammes, etc.), ainsi que de la cuisson des porcelaines peintes.

Dépôt d'or et d'argent français et allemand.

Fournitures d'objets à peindre.

BATTEUSE A VAPEUR

Les personnes qui désirent se servir de la machine à battre de Max Carbonnier sont priées de s'inscrire auprès de lui, à Wavre, jusqu'au 5 septembre.

Les leçons de religion de l'**Eglise indépendante** pour jeunes filles apprenties recommenceront mardi prochain 29 août; elles auront lieu le mardi et le jeudi, à 11 heures, collège des Terreaux, salle 14.

Sel ROBERT, pasteur.

On demande à louer une poussette de malade. S'adresser rue de l'Orangerie 6, rez-de-chaussée à gauche.

M. PETZ professeur de violon, recommencera ses leçons à partir du 1er septembre. S'adresser tous les jours, de midi à 2 heures, à Vieux-Châtel 17, rez-de-chaussée.

ECOLE ENFANTINE
Leçons de français et chant

dès le 1er septembre chez Mme Huguenin, rue du Temple-Neuf 5, maison de la Feuille d'avis.

ÉCOLE enfantine frœbelienne

Mlle Laure JEANNERET recommencera ses leçons le 1er septembre. Inscriptions à partir du **25 août,** le matin, de 9 à 11 heures, rue de l'Oratoire n° 3.

On demande à emprunter, contre garantie hypothécaire en premier rang, la somme de fr. 12,000, intérêts 4 %.

Adresser les offres au notaire Ernest Paris, à Colombier. (N. 3346 Ce.)

École de peinture
Faubourg de l'Hôpital 30, 2me étage

La famille MARTIN remercie sincèrement les nombreuses personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper.

NOUVELLES POLITIQUES

France

M. Develle, ministre des affaires étrangères, a informé M. Ressmann, ambassadeur d'Italie, que, sous réserve d'un accord ultérieur, le gouvernement français ordonnerait le recensement de la monnaie divisionnaire italienne qui se trouve en France, et invitera les citoyens à la verser dans les caisses de l'État, afin de pouvoir la remettre au gouvernement italien.

Allemagne

Le fait que le duc d'Edimbourg a pris en mains le gouvernement du duché de Saxe-Cobourg-Gotha a quelque peu surpris, parce qu'on croyait que le duc avait déjà renoncé dans le temps à la succession en faveur de son fils, mais c'était une erreur, et, si cette renonciation n'a pas eu lieu, c'est pour des raisons de droit public.

Le prince Alfred, fils du duc, élevé en bonne partie en Allemagne et officier dans l'armée allemande, a dix-neuf ans seulement. Aux termes de la loi de famille, il est majeur au point de vue civil, mais il ne l'est pas aux termes de la constitution, qui exige l'âge de 21 ans pour qu'il prenne en personne le gouvernement. Dans cette situation, si le duc d'Edimbourg renonçait à la succession en faveur de son fils, il devrait donc y avoir une régence, et le régent ne serait autre que le duc d'Edimbourg lui-même ou, à son défaut, la mère du jeune prince, la duchesse d'Edimbourg, laquelle ne peut être régente, attendu que la constitution exige que la personne qui exerce la régence soit catholique. Ainsi, le seul moyen d'en sortir était que le duc d'Edimbourg prît en personne le gouvernement.

Italie

Les journaux de l'opposition attaquent violemment le ministère à propos des troubles de Naples. Ils réclament la punition des agents et fonctionnaires coupables de brutalités.

La *Riforma* et l'*Opinione* protestent contre l'acceptation par le cabinet de Paris de la démission du maire d'Aigues-Mortes.

La commission d'enquête sur les manifestations contre l'ambassade de France à Rome a entendu le préfet. Il résulte des déclarations de celui-ci que les ordres du gouvernement ont été fidèlement exécutés, mais que la force publique a été insuffisante. Dans ces conditions, il devient probable que la révocation sera épargnée au préfet, dont la démission sera acceptée.

— Le préfet de Naples a publié un manifeste disant que la ville sera occupée militairement pour rétablir l'ordre. 12,000 hommes bivouaqueront dans les rues principales dont les débouchés seront gardés par la cavalerie. Plusieurs arrestations ont été opérées. La grève des cochers continue.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Le vapeur *Orloff* a brûlé sur le Volga; 4 personnes ont été noyées. Une barque a sombré également sur le Volga, près de Malakoff; 9 personnes ont péri.

— La reine Nathalie de Serbie, mère du roi Alexandre, a failli être écrasée par une locomotive, mardi dernier, dans la gare de Budapest. Après avoir reçu une députation de femmes qui venait la complimenter, la souveraine se rendit à la salle d'attente et traversa imprudemment une voie sur laquelle roulait une locomotive. C'est à un ouvrier qui a exposé sa vie qu'on doit la conservation de celle de la reine: un serre-frein saisit vivement la souveraine et la mit en lieu sûr.

— Les constructeurs allemands de machines, particulièrement atteints par la guerre de tarifs avec la Russie, ont décidé d'envoyer plusieurs agents dans l'Amérique du sud avec la mission d'ouvrir de nouveaux débouchés à l'exportation allemande. Le gouvernement donne son appui à cette tentative.

— On mande de Cagliari (Sardaigne), que le terrible bandit Sedda, dissimulé dans une charrette de branchages, est entré l'autre jour dans la localité d'Atzeni. Arrivé sur la place, à peu de distance de la caserne des carabiniers, d'un coup de revolver, il a tué un certain Atzani, qui avait été provisoirement sorti de prison à l'effet de servir la police contre le bandit. Sedda, poursuivi par les carabiniers, est parvenu à se dérober.

— Dans les Indes anglaises, les indigènes protestent par voie de pétition contre les décisions de la commission relatives à l'opium. Ils déclarent que l'opium est une nécessité et non un luxe. Sa prohibition amènerait un mécontentement général et augmenterait l'impôt et le déficit.

NOUVELLES SUISSES

Berne, le 25 août 1893.

(De notre correspondant.)

Abatage du bétail et peine de mort. — Déserteurs. — Code pénal fédéral. — Il pleut.

Chose étonnante, parmi les cantons qui coupent le cou aux hommes, ceux de Lucerne, Schwytz, Zoug et Schaffhouse ont voté dimanche contre l'application de ce système aux animaux de boucherie.

Protéger les animaux, c'est bien, mais protéger les hommes serait mieux. Il faut espérer que si l'on n'abolit pas la peine de mort dans ces cantons humanitaires, on l'adoucira au moyen de l'étourdissement préalable, en accordant aux hommes le même bénéfice qu'aux animaux.

Ce serait logique. Mais qu'attendre de ceux-là même qui se déjugent? Lucerne, par exemple, nous le dira peut-être avant qu'il soit longtemps.

* * *

Un déserteur français, expulsé d'un canton, s'est plaint auprès de l'autorité fédérale.

Il lui fut répondu que l'autorité fédérale n'avait pas le pouvoir d'astreindre un canton à le tolérer sur son territoire, attendu que, étant déserteur, il se trouvait dans l'impossibilité matérielle de satisfaire aux exigences du traité d'établissement franco-suisse de 1882, c'est-à-dire de produire l'acte d'immatriculation prévu à l'article 2 de ce traité, acte dont les Français doivent être munis pour séjourner en Suisse.

* * *

La commission pour le code pénal fédéral se réunira à Berne le 18 septembre prochain, sous la présidence de M. le conseiller fédéral Ruchonnet.

Indépendamment de la question de savoir dans quelle mesure le droit pénal doit être unifié, en particulier jusqu'où doit aller l'unification en matière de contraventions de police, question traitée par votre journal, il y a quelque temps déjà, la commission devra se prononcer tout d'abord sur la question préliminaire de savoir s'il y a lieu de prévoir des dispositions en vue de la répression de délits commis simultanément ou successivement sur le territoire de plusieurs cantons?

Ici, je crois que l'accord est unanime, que personne n'hésitera à répondre affirmativement. Bien plus, l'unification du droit en Suisse aurait perdu une de ses principales raisons d'être, si l'on négligeait un élément aussi essentiel. C'est là un des plus pressants motifs qui militent en faveur d'un code unique. Un canton suisse, — le plus grand comme le moins peuplé, — est un trop petit pays pour feindre d'ignorer les jugements qui sont prononcés dans les autres cantons, comme le ferait un grand empire. Ce n'est pas une des prétentions les moins ridicules et les plus excusables du particularisme cantonal. Même entre les plus puissants Etats, la tendance se manifeste de solidariser toujours plus la défense sociale contre les malfaiteurs.

On a fait ressortir avec raison l'injustice résultant du fait que des criminels ayant opéré presque simultanément dans plusieurs cantons, se voyaient condamnés dans chacun d'eux à des peines distinctes, sans lien les unes avec les autres, dont la somme formait une addition effrayante. On a cité, après beaucoup d'autres, le cas de Christian Michel, condamné pour des vols successifs, commis à peu d'intervalle dans les cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Berne et Soleure, à un total de réclusion de plus de 60 ans, tandis qu'il n'aurait pas eu à subir, même avec la législation la plus sévère, plus du tiers de cette peine si tous ces délits avaient été commis dans un seul canton. C'est là certainement un des principaux vices de la décentralisation en matière pénale.

Il faudra y remédier en stipulant, par exemple, que les infractions de même nature, commises sur plusieurs territoires, feront l'objet d'un seul et même jugement.

* * *

Enfin! s'écrie-t-on de toutes parts avec soulagement.

C'est qu'enfin il pleut au moment où je vous écris et qu'on éprouve, en effet, un véritable soulagement après cette nouvelle période de sécheresse, après la chaleur de ces journées caniculaires et la lourdeur des nuits.

Enfin!... Mieux vaut tard que jamais... Et surtout puisse la pluie ne pas se lasser avant que nous en ayons assez...

OE.

Le roi d'Abyssinie. — Menelik II, auquel le Conseil fédéral avait offert, par l'intermédiaire de M. Ilg, de Frauenfeld, le confident et le factotum du roi, un fusil ordonnance 89, a adressé au président de la Confédération une lettre de chaleureux remerciements. Il y déclare vouloir faire bon accueil à tous les Suisses qui viendront en Abyssinie et demande à ce que son Etat soit admis dans l'Union postale.

Courses d'Yverdon. — Nous rappelons que les courses d'Yverdon auront lieu mercredi dès 10 heures du matin.

Les inscriptions sont très nombreuses et se répartissent entre onze courses diverses. Soit dans les courses au trot soit dans celles au galop, des chevaux de valeur sont inscrits; dans les dernières surtout plusieurs chevaux de pur sang sont amenés au poteau.

Les épreuves réservées aux élèves nés dans le pays mettent en ligne un nombre de chevaux plus considérable que dans le passé, fait réjouissant que la Société pour l'amélioration de la race chevaline constate avec un véritable plaisir.

Les courses attelées ont lieu comme d'habitude le matin à 10 heures et les courses montées, l'après-midi dès deux heures.

Nous ne doutons pas qu'un nombreux public n'encourage de sa présence les efforts faits dans le pays pour l'amélioration d'une branche si importante de notre économie agricole.

Berne. — La cour d'assises du Jura a condamné mercredi par contumace à 3 ans de prison, le nommé Charles Blattner, ci-devant gérant de la Caisse d'épargne et d'escompte de St-Imier. Blattner, on s'en souvient, avait détourné de la caisse de cet établissement, en plusieurs années, une somme totale de 59,243 fr.

Bâle-Ville. — La cour d'appel vient de confirmer le jugement rendu en 1re instance dans la cause Perdrizet contre le Jura-Simplon. Il s'agit de la demande en dommages et intérêts introduite par la veuve de M. l'ingénieur Perdrizet à l'occasion de la catastrophe de Mönchenstein. Les frais ont été compensés. — La veuve Perdrizet recevra une rente annuelle de 4500 fr.

Zurich. — Nous avons dit récemment qu'un nommé Fuchs, dont les dépenses exagérées et certaines allusions faites par lui dans une auberge ont paru louches, avait été arrêté à Wædensweil sous l'inculpation d'être l'auteur de l'assassinat de l'agriculteur Höhn, de Wædensweil. Or, l'enquête a démontré que Fuchs est totalement étranger à ce meurtre, mais que l'argent qu'il avait sur lui provenait de différents vols qu'il a avoués.

Vaud. — Par 142 voix contre 36, le Grand Conseil a repoussé l'admission du principe proportionnel, obligatoire au communal et au cantonal, demandé par MM. Kaufmann et Næf. Il a repoussé également par 103 voix contre 72 l'article du projet du Conseil d'Etat autorisant les communes à introduire la représentation proportionnelle pour les élections communales.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

La Chaux-de-Fonds, le 26 août 1893.

(De notre correspondant.)

Les Israélites, cela se comprend très facilement, sont mécontents du vote de dimanche dernier. Trop peu nombreux pour pouvoir ou pour oser se livrer à aucune manifestation quelconque, ils ont l'air d'accepter, sans autres, le verdict qui a été rendu dans l'espèce de jugement par lequel ils viennent de pas-

---

de France», pensait-elle. Ce ne peut être le roi, qui est un enfant; ce serait donc... le régent?

Et sa figure prit une expression sérieuse et pensive. Elle remonta lentement l'escalier. Quand elle pénétra dans la chambre de Marthe, son enjouement avait disparu.

La journée se passa pour les deux jeunes filles dans des transes mortelles. Vingt fois, les yeux fixés sur la porte de l'appartement, elles s'attendirent à voir entrer Yvon; vingt fois leur espoir fut déçu.

A cinq heures du soir, il n'était pas revenu.

La nuit vint; dix heures, puis minuit sonnèrent. Rien!

Le jour les surprit encore immobiles et attentives.

— Allons! soupira Josette, couchez-vous, mademoiselle Marthe. Je crois qu'il est arrivé malheur à ce pauvre Yvon!

— Oh! ne me dis pas cela! s'écria Marthe. Je croirais que je porte malheur à ceux qui m'aiment.

— Au fait, ce n'est peut-être qu'un retard de quelques heures, ajouta Josette, qui n'en croyait pas un mot.

— C'est cela, répondit Marthe, qui ne la croyait pas davantage.

Les deux jeunes filles se séparèrent alors, convaincues d'avoir mutuellement calmé leurs tristes appréhensions.

Josette regagna sa chambre. Elle s'agenouilla devant une petite madone, comme elle le faisait chaque soir; mais, sans qu'elle s'en expliquât la cause, elle était distraite et préoccupée.

— Le régent! murmura-t-elle en se couchant.

A midi, Yvon n'avait pas reparu.

Yvon s'était dirigé vers Auteuil, où il comptait retrouver son prisonnier entre les mains de Lamoureux.

Arrivé devant la grille, il sonna. Camaret vint lui ouvrir. Au même instant, quatre soldats, qui s'étaient cachés derrière la porte, se jetèrent sur lui avant qu'il eût pu faire le moindre mouvement.

— Vous m'avez trompé, lui glissa à l'oreille Camaret. C'est mal!

Aussitôt le baron accourut en toute hâte.

— Que l'on fouille cet homme, et qu'on me remette tous les papiers dont il est porteur! s'écria-t-il.

On tourna et retourna toutes les poches d'Yvon, sans y découvrir aucun papier.

— Misérable! rugit le baron de Léradec. Qu'en as-tu fait?

Yvon ne put réprimer un sourire de mépris, mais ne répondit pas. Il fut enfermé dans le pavillon qui servait de logement à Camaret, en attendant l'arrivée du capitaine de Saligny, qu'on avait fait prévenir. Ce pavillon n'était composé que de deux pièces superposées. L'une, celle du rez-de-chaussée, ouvrait sur le jardin par une porte; l'autre, celle du premier, par une fenêtre. Le brigadier plaça deux sentinelles, tandis que lui-même se promenait de long en large à quelques pas de la maison.

— Ne pourrais-je pas savoir pourquoi l'on m'arrête? avait demandé Yvon au brigadier.

— Mon cher, vous êtes accusé de complicité avec le capitaine Belle-Humeur. Quant à Lamoureux, il est accusé d'avoir favorisé votre évasion. C'est le baron qui vous a dénoncé; on a fait prévenir le capitaine de Saligny, pour le confronter avec vous et pour qu'il constate votre identité.

— Oserai-je vous demander la permission de parler à Camaret, le gardien de cette maison?

— C'est impossible! Vous ne devez communiquer avec personne; mes ordres sont formels.

— Pourtant, si cette conversation avait lieu devant vous...

— Devant moi, dites-vous? interrogea le brigadier qui tordait sa moustache. Devant moi! reprit-il à voix basse en se consultant. Oui... je n'y vois pas d'inconvénients... A la condition que vous parlerez français, s'empressa-t-il d'ajouter.

— Naturellement, répondit Yvon.

— Alors, quand ce particulier viendra par ici, je vous l'amènerai.

— Merci, brigadier!

Celui-ci commença sa promenade silencieuse devant la prison improvisée. Au bout de dix minutes, il aperçut Camaret.

— Hé! l'homme! cria-t-il.

Camaret se retourna.

— Avancez à l'ordre! fit le brigadier. Il y a là un jeune conscrit qui désirerait avoir avec vous un moment d'entretien... en français et devant moi. Obtempérez-vous?

— Ma foi! si vous le permettez, brigadier, je ne demande pas mieux.

— Alors, suivez-moi, dit le brigadier, qui pénétra avec Camaret dans la pièce où Yvon était enfermé.

— Camaret, dit le prisonnier, vous avez dit que je vous avais trompé; je tiens à vous prouver le contraire. Vous êtes un des amis de feu mon père; je vous crois honnête et loyal, et quoique je ne m'explique pas comment vous vous trouvez ici, je ne veux pas que vous ayez aucun soupçon sur mon honnêteté.

— Je vous écoute, fit Camaret étonné.

— Il faut, pour vous faire entrevoir la vérité, que je vous raconte l'histoire de Marthe, que vous ne connaissez que très vaguement.

Et Yvon la lui raconta succintement.

— Maintenant que vous savez ce qu'a fait pour elle la famille de Penhoël et que vous savez aussi ce qu'ont fait pour la ruiner ses propres parents, prononcez-vous! Voyez à quel point vous a joué le baron de Léradec en vous faisant croire à son désintéressement.

Camaret n'en revenait pas; il courbait la tête sans chercher à se justifier.

— Lorsque le baron de Léradec me proposa de venir à Paris, dit-il enfin, je ne m'y déterminai qu'avec la plus grande répugnance; mais il m'offrit une forte somme. Il m'en fit espérer une plus forte encore; j'étais malheureux: j'acceptai. Il m'installa dans cette maison, où j'attendis longtemps son arrivée. Le jour où il entra, il était accompagné de Mlle Marthe. Je m'explique à présent le silence obstiné qu'elle gardait vis-à-vis de moi, et les regards de mépris qu'elle me lançait. Mais dès aujourd'hui je quitterai cette maison; j'irai trouver Mlle de Cordouën; je lui dirai tout; je solliciterai mon pardon...

— Vous feriez cela, vous! s'écria Yvon.

— N'est-ce pas le seul moyen de me réhabiliter à ses yeux?

(A suivre.)

ser. Mais ils n'ont que l'air de la résignation et sont loin de répéter avec La Fontaine: « La raison du plus fort est toujours la meilleure ». La raison — ou si vous le voulez — la volonté du plus fort, ils la trouvent exécrable, dans le cas présent. Je sais bon nombre de chrétiens qui pensent comme eux. A la Chaux-de-Fonds, comme en d'autres endroits, ils songent à parer, dans la mesure du possible, aux inconvénients que leur crée la situation nouvelle qui leur est faite. J'entends dire, de droite et de gauche, que leur intention est d'établir un abattoir près de la frontière, sur territoire français. Les Israélites bâlois ont, paraît-il, l'intention d'en établir un à Hägenheim, dans le grand duché de Bade. Espérons que cette liberté-là ne leur sera pas contestée. Le bruit court aussi que quelques-unes des grandes familles israélites seraient décidées à quitter notre ville. J'ignore absolument ce que ce dire peut avoir de fondé; l'émigration de ces principales familles aurait pour effet, dit-on, de rendre très improbable la construction de la splendide synagogue qui, d'ici à peu de temps, devait s'élever dans l'une de nos plus belles rues. Pour ma part, je regretterais très sincèrement la chose, car l'édifice religieux en projet aurait, dans une large mesure, contribué à l'embellissement de la Chaux-de-Fonds. Non, décidément je ne suis pas du tout réconcilié avec le vote de dimanche que la presse étrangère a considéré comme attentatoire à la liberté de conscience, et qui nous vaudra, sans doute, plus d'un ennui. Le très anti-sémite journal français *La libre parole* n'a pas même, — le fait est digne d'être signalé — écrit une seule ligne approuvant le vote de dimanche; il se borne à en donner les résultats numériques. La Suisse voudra-t-elle se montrer moins tolérante à l'égard du peuple juif que le très intolérant rédacteur Drumont?

* * *

Je lisais dans la *Feuille d'avis* une lettre signée de quelques parents demandant s'il est permis et humain de contraindre les écoliers de Neuchâtel à s'enfermer dans les classes des collèges pendant les chaleurs que vous subissez. J'ignore si les autorités scolaires de votre ville ont donné une réponse quelconque à cette question importante. Si non, je leur proposerai d'imiter leurs collègues de la Chaux-de-Fonds qui ont, il y a quelques jours, fixé les heures de classe, chaque matin de 7 à 10 heures, et accordé la liberté à nos bambins pour le reste de la journée[1]. La mesure est excellente. Maîtres et élèves s'en trouvent bien et ne se plaindraient pas si cet état de choses se prolongeait encore longtemps. Tout fait supposer cependant que la reprise normale des heures d'école ne tardera pas, car depuis hier, nous paraissons être entrés dans une période de température supportable.

Boudry. — On écrit de Boudry :

Jeudi matin, pendant l'orage, la foudre est tombée sur un poteau téléphonique de la ligne N.-C.-B., un peu au-delà de la station de Bel-Air. Le fluide a enlevé du poteau une esquille en spirale jusqu'au sol, de la grosseur du doigt, puis, passant sur les fils, fondait complètement ceux-ci sur une longueur de 840 mètres.

— Le Conseil communal de Boudry a alloué 50 cent. par destruction de chaque nid de guêpes.

Colombier. — Le gouvernement de Fribourg a promu le 25 août au grade de capitaine M. David Duval, de Genève, premier lieutenant dans le bataillon 16, instructeur d'infanterie à Colombier.

CHRONIQUE LOCALE

Contre les incendies. — A l'occasion du *feu de benzine* qui a eu lieu le 25 courant au Faubourg du Lac, on nous prie de rappeler que le moyen le plus rapide et peut-être le plus sûr d'éteindre les feux si dangereux de pétrole, de benzine, de térébentine et même d'esprit-de-vin, consiste à y projeter de l'*ammoniaque* liquide. A défaut, il faut y jeter de la terre, du sable, des cendres, ou couvrir le feu avec des couvertures mouillées. En tous cas, il ne faut jamais y verser de l'eau, car cela ne fait qu'étendre la nappe de feu.

Les négociants et industriels manipulant ou ayant en dépôt des huiles ou essences minérales ou de l'alcool, feraient bien d'avoir toujours à leur disposition une certaine quantité d'ammoniaque; il suffit de le conserver dans un récipient bien bouché; son prix est d'environ 50 centimes le litre.

Une revue scientifique allemande a publié, il y a peu de temps, un travail sur les faits de combustion spontanée se produisant lorsqu'on frotte des étoffes imprégnées de benzine; le simple trempage présente moins de danger, surtout s'il s'agit d'étoffes de soie. La chaleur développée par la friction ne paraît pas suffisante pour expliquer à elle seule ce phénomène et la question reste à l'étude; mais les teinturiers-dégraisseurs peuvent toujours tenir compte de ces renseignements et prendre leurs précautions en conséquence.

Chemin de fer du Pilate. — A l'occasion de la réunion au Pilate de la commission directoriale technique des chemins suisses, la direction du chemin de fer du Pilate projette pour ce soir, lundi, et les soirées suivantes de beau, une illumination générale au sommet du Pilate.

Ces feux seront évidemment vus de très loin et c'est pourquoi les personnes qui les apercevront sont priées de bien vouloir en aviser par carte la direction du chemin de fer du Pilate à Alpnach-Stad.

Pour les promeneurs. — On nous écrit:

Depuis quelque temps des placards affichés dans tous les trains du Régional et du Jura-Neuchâtelois invitent les promeneurs à se munir de billets circulaires, très bon marché, pour faire la course aux gorges de la Reuse. Ce trajet peut, en effet, s'effectuer sans fatigue et en fort peu de temps, grâce aux billets circulaires Chambrelien-Boudry ou vice-versa.

Mais, — il y a toujours un mais — si un habitant du pays, connaissant les localités, et pouvant au besoin se renseigner auprès des rares indigènes qu'il rencontre, peut arriver à bon port après avoir erré à l'aventure dans la forêt, il n'en est pas de même des étrangers, et ce serait leur rendre un service signalé que de leur indiquer le chemin de Boudry par quelques poteaux indicateurs.

On lit bien par ci par là « Chalet des Clées », mais la plupart des étrangers ne savent pas que le Chalet des Clées se trouve sur le chemin de Boudry et une fois arrivé là, manque absolu d'indicateurs!

Ce n'est qu'en rendant accessibles aux étrangers les beaux sites de notre pays qu'on arrivera à le faire valoir comme il le mérite.

Un promeneur qui s'est égaré.

Destruction des guêpes. — On nous écrit de Peseux :

Le département de l'Industrie et de l'Agriculture a attiré l'attention des conseils communaux du Vignoble sur la multiplication extraordinaire des guêpes résultant des chaleurs de l'année et les a engagés à accorder une prime pour la destruction de ces insectes, qui ont déjà fait dans nos vergers bien des dégâts et qui en feront encore bien davantage dans nos vignes si on ne s'empresse de leur faire la chasse et de détruire le plus grand nombre possible de guêpiers.

Il est vrai que la destruction des guêpes exige certaines précautions, à raison du caractère irascible de ces insectes et des piqûres douloureuses qu'elles font avec leur aiguillon. Voici un moyen de détruire les guêpiers sans courir le risque de se faire piquer.

Chacun sait que les guêpes construisent leurs nids dans la terre, dans les troncs d'arbres creux (les frelons), dans les excavations des vieux murs et que le soir, peu après le coucher du soleil, elles rentrent dans leurs trous pour y passer la nuit. A ce moment, on observera la direction que suivent les guêpes et leur retraite sera bientôt découverte. On versera alors dans l'ouverture un demi-verre, au plus, de sulfure de carbone et l'asphyxie des insectes est instantanée.

Nous avons vu détruire de cette façon deux nids qui comptaient des milliers de guêpes.

En procédant avec le sulfure de carbone vous aurez satisfait pleinement aux exigences de la Société protectrice des animaux, car pour donner la mort à ces insectes, point ne sera besoin de les étourdir préalablement et encore moins de les assommer !

Mais le sulfure de carbone n'est pas sans offrir des dangers pour ceux qui n'en connaissent pas la manipulation ; aussi recommandons-nous à toutes les personnes qui en feront usage de procéder avec beaucoup de précautions, afin d'éviter des accidents et de se borner à verser la quantité de sulfure indiquée plus haut dans l'ouverture où se trouve le guêpier ; nous recommandons surtout de ne pas y mettre le feu ensuite de crainte d'explosion.

Peseux, le 26 août 1893.

P. F.

LIBRAIRIE

Premières notions de comptabilité, à l'usage des écoles secondaires et industrielles, par E. Hulliger, professeur à l'Ecole de commerce.

M. Hulliger a eu une excellente idée en faisant lithographier ce petit cours de 80 pages. Les cours dictés devraient avoir vécu, pour la presque totalité des branches, et nous applaudissons aux réformes qui permettent de faire davantage et mieux dans le même temps.

Cette brochure comprend quatre chapitres. Le Ier traite de la comptabilité domestique; il contient des indications utiles et des réflexions dont plusieurs pourront faire leur profit. Le chapitre II renferme les renseignements nécessaires sur : calcul des intérêts, prix de revient, sociétés commerciales, voies et moyens de transport; ces derniers seront consultés par bien des familles. Dans un IIIme chapitre, M. Hulliger passe en revue les documents commerciaux, (lettres, notes, factures, comptes-courants, effets de commerce, etc.). Enfin, le IVme et dernier chapitre est entièrement consacré à la tenue des livres.

Ajoutons, pour être complet, que des exemples accompagnent la théorie.

Nous osons espérer que toutes les classes secondaires de notre ville se serviront de ce cours et nous nous faisons un plaisir, en même temps qu'un devoir, de le recommander à qui de droit. Les livres de comptabilité coûtent en général trop cher pour être exigés de chaque élève; souvent aussi il faut retrancher nombre de choses qui sont ou inutiles ou hors de la portée des élèves. La brochure ci-dessus est d'un prix modique (1 fr.) et les détails n'y sont pas encombrants.

G.-B. R.

VARIÉTÉS

RAISINS DE CORINTHE

On nous communique une lettre d'un de nos compatriotes établi à Patras, contenant des détails curieux sur la récolte des petits raisins bien connus dans le commerce et dans la cuisine. Elle est datée du 2 août.

« La vendange a commencé, et l'on voit déjà la foule des ouvriers étendre la récolte sur les aires nommées *Alonias*, préparées dans ce but près des maisons de campagne. Cette aire en pente, toute sillonnée de cannelures pour recevoir les grappes, est revêtue d'un enduit fait de bouse de bœuf et d'eau qui lui donne une couleur particulière. C'est là que le raisin, apporté de la vigne dans des paniers, est placé avec soin, grappe contre grappe, pour la dessiccation, qui ne demande pas plus de huit jours de beau temps et de soleil. Lorsqu'il est suffisamment sec, on détache les grains des grappes, en frottant celles-ci, encore à terre, avec un balai. Cette opération se fait en deux fois, car les grains qui ne tombent qu'à la seconde *frottée* constituent une qualité inférieure qu'on met à part.

« Il s'agit maintenant de nettoyer ces raisins qui, ramassés en masse sur l'aire, contiennent toute sorte d'impuretés, de la terre, des pierres, des débris de grappe, qu'il faut éliminer. Cela se fait avec des machines à vaner analogues à nos vans mécaniques pour le blé.

« Ainsi traité, le raisin est prêt à être expédié et livré au commerce. Les prix varient suivant les localités et la qualité; ils flottent entre 20 et 80 centimes le kilo. Inutile de dire qu'ici comme ailleurs, cela donne lieu à des spéculations, à des manœuvres où la bonne foi n'est pas toujours de la partie.

« Outre le petit raisin noir, on distingue encore les *Sultanines* (Corinthe blanc), qui ne réussissent que dans un petit nombre de localités favorisées, et qui se vendent plus cher, 80 centimes et au delà.

« Les raisins secs sont achetés à la livre vénitienne et ordinairement vendus à l'étranger à la livre anglaise plus légère, ce qui augmente le profit. La plupart prennent le chemin de l'Angleterre; mais l'Amérique commence à en importer. La France, qui fut un débouché important pendant plusieurs années, n'en reçoit plus depuis l'élevation exorbitante des droits d'entrée.

« Le commerçant, après avoir pris livraison, conduit le raisin dans de grands hangars, où il est aspergé d'une copieuse quantité d'eau, puis emballé dans des caisses de 100 kilos, des demi-caisses de 50 kilos ou dans des barils de 150 kilos. — Cet emballage donne lieu à une activité extraordinaire, qui dure au moins deux mois, jusqu'en octobre, et on peut dire que c'est le moment de l'année où le peuple grec se remue véritablement. Il faut voir les montagnes de caisses encombrant les abords des gares ou des ports de mer, pour comprendre l'extrême importance de ce commerce qui apporte des millions dans le pays. On n'emballe que ce qui est vendu et doit partir immédiatement. Vous dirai-je comment on comprime les raisins dans les caisses pour ne laisser aucun vide ? Ce ne sont pas des machines qui remplissent cet office, ainsi que vous pourriez le croire, mais les pieds nus des hommes qui, pantalon retroussé, foulent et pétrissent avec la grâce que peuvent y mettre les descendants de Phidias et de Périclès.

« N'attendez pas non plus que je vous fasse un tableau riant de cette saison de l'année, sous le ciel bleu de la Grèce; rien qui rappelle nos vendanges, aucun chant, aucun cri de joie, aucun échange de gais propos entre les troupes de travailleurs. Chacun est si absorbé pas l'appât du gain que l'on a bien autre chose à faire qu'à chanter et à remercier le ciel. Songez que le capitaliste n'est pas satisfait s'il ne retire pas le 50 % de ses fonds, et que le pauvre père de famille doit gagner, outre son pain, les 50 francs que la loi Tricoupis lui fait cracher s'il veut envoyer son enfant à l'école. Ainsi, les uns soignent la récolte, les autres trafiquent jour et nuit, négocient avec le provincial, avec le commerçant, pour l'achat et la vente de ce produit précieux, enfin les autres emballent et expédient. C'est une fièvre générale dont il m'est impossible de vous donner une idée. Cette année, la récolte est abondante, mais la qualité fort inférieure à cause des pluies qui ont été fréquentes, et d'une maladie de la vigne analogue au *mildew*.

« A dire vrai, les affaires vont mal ici; la preuve en est dans le prix de l'or qui est très élevé. Le franc or vaut 1,70 drachmes. »

L. F.

Choses et autres.

La reconnaissance du chat. — Les chats ont mauvaise réputation; on les accuse de pratiquer l'indépendance du cœur avec une désinvolture rare et d'avoir reculé les limites de l'ingratitude terrestre. Ces reproches sont en partie fondés; il est certain que ces tigres en miniature, dont les griffes sont toujours prêtes à s'échapper du velours d'une patte caressante, ne possèdent pas les vertus de la race canine. Ils n'ont pas cette abnégation, ce dévouement, cette fidélité à toute épreuve qui appartiennent au chien seul, comme un inviolable monopole que l'homme lui-même serait incapable de lui disputer. On n'est jamais sûr de conquérir l'amitié de ces animaux séduisants et perfides : ils accordent en général leur sympathie de la façon la plus arbitraire et la plus imméritée, mais lorsqu'un rayon de reconnaissance pénètre au fond de leur cœur, ils savent exprimer leur affection avec une grâce et une délicatesse toutes félines.

Un chat oubliant les habitudes de prudence qui distinguent en général sa race, avait avalé une boulette empoisonnée. Les effets produits par cette drogue fatale ne tardèrent pas à se faire sentir. Une fièvre se déclara, si brûlante que le malade trempait ses pattes dans l'eau froide, afin de se procurer une sensation de fraîcheur. Pour qu'il surmontât ainsi l'aversion que ce liquide inspire à sa race, il fallait que sa dernière heure ne fût pas loin. Il guérit pourtant, grâce aux soins que lui prodigua sa maîtresse; elle l'enveloppa de compresses glacées, lui fit prendre du gruau afin de soutenir ses forces et lui administra des potions tantôt émollientes, tantôt énergiques suivant la marche de la maladie. Il convient d'ajouter que la scène se passait en Suisse, dans le pays où le lait est le vrai remède à tous les maux. Ce bienfaisant breuvage, absorbé à haute dose, opéra un miracle de plus. Au bout de quelques jours, le convalescent, remis sur ses quatre pattes, redevenait capable de reprendre le cours de ses excursions sur les toits.

Pendant la première nuit qui suivit le complet rétablissement de son malade, la bonne dame entendit des miaulements à la fenêtre de sa chambre à coucher. C'était le chat qui tenait une souris entre ses dents et venait la déposer aux pieds de sa maîtresse, comme un témoignage de sa reconnaissance.

Cette touchante manifestation ne resta pas isolée. Chaque jour l'infatigable Nemrod de gouttières était heureux d'offrir le produit de sa chasse à sa bienfaitrice qui, du reste, n'acceptait cet hommage que pour la forme et s'empressait de lui rendre son gibier avec une caresse et l'autorisation d'en user à son gré.

Le Révérend M. J. Wood, qui pendant son séjour dans la patrie de Guillaume Tell avait recueilli le récit de cette véridique aventure, a eu également la bonne fortune de posséder un chat reconnaissant. Mais les chats anglais ont des raffinements de courtoisie inconnus aux chats suisses. Au lieu d'apporter aux pieds de son maître les souris prises à la chasse, Pussy allait délicatement les introduire dans son lit. Un soir, en s'installant dans un vieux château où il venait passer ses vacances, le vénérable clergyman trouva sous sa couverture les cadavres de six gros rats alignés avec une parfaite symétrie : c'était la preuve que le matou avait trouvé le pays giboyeux et n'avait pas perdu de temps pour se mettre à l'ouvrage.

L'excès en tout est un défaut, même quand il s'agit des manifestations d'une vertu aussi rare que la reconnaissance.

La question des gants. — Graindorge la pose en ces termes dans l'*Echo de Paris* :

« Doit-on arriver à mettre les gants avec la même régularité que les chaussettes ? Un temps viendra-t-il où un homme déganté excitera le même étonnement qu'un homme qui marcherait les pieds nus ? »

Notre éminent confrère hésite à donner une réponse définitive, mais après un exposé sommaire des mœurs, ganteuses ou non, des diverses nations civilisées, il signale deux cas intéressants de gantisme féroce :

On cite, parmi les plus fervents partisans du « gant à outrance », le jeune vicomte de S... qui, ayant reçu une gifle d'une main non pourvue de gant, ne se considéra pas comme offensé, sous prétexte qu'un être capable de souffleter quelqu'un dans ces conditions d'inélégance absolue n'était pas de ces gens avec qui on puisse se battre; et le petit de K..., un clubman des plus distingués, qui met des gants, même pour se laver les mains.

⁂ Une fillette qui promet:

Il y a du monde à dîner. Aussi a-t-on recommandé à Lili de ne rien demander.

La conversation étant animée, on sert un plat et le père oublie d'en donner à Lili.

Quelques minutes après, la mère appelle un domestique pour lui demander une assiette.

Lili, timidement:

— Veux-tu la mienne petite mère, elle est bien propre.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'Avis*)

Bâle, 27 août.

La fête de Saint-Jacques a été très brillante; le cortège comptait 1,600 participants; il y avait 15,000 personnes sur le champ de bataille. Le discours de fête du pasteur Steiger a été couvert d'acclamations.

— On a arrêté hier soir, à Birsfelden, M. Schmidt, candidat dimanche dernier au poste de statthalter d'Arlesheim ; il y avait eu ballottage. Schmidt est accusé de falsification des résultats de plusieurs communes.

Rome, 27 août.

La libre circulation est rétablie. La place Farnèse a repris son aspect accoutumé, cependant les troupes en surveillent les abords. Il est inexact que le conseil des ministres doive discuter la question du voyage du prince de Naples.

De nombreux députés de l'extrême gauche signent une demande de convocation du Parlement.

Le roi a télégraphié à M. Gioletti que le prince Henri de Prusse avait remporté la meilleure impression de la flotte italienne.

Naples, 27 août.

La ville est toujours occupée militairement, le calme se rétablit, la grève des cochers est terminée, presque tous les magasins ont rouvert ; neuf décès cholériques hier.

Vienne, 27 août.

On mande de Samarkand à la *Nouvelle Presse Libre* que les Russes, en prévision des événements, renforcent les garnisons de la frontière transcaspienne. On croit qu'ils occuperont prochainement Hérat.

Monsieur et Madame Edouard Juvet *et leurs enfants, les familles Juvet et Olsommer* ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher fils, petit-fils, neveu et cousin,

ADRIEN-EDGAR.

décédé le 26 août, à Vilars (Val-de-Ruz), après une longue et cruelle maladie.

L'inhumation aura lieu aujourd'hui lundi, à 1 heure.

Domicile mortuaire : Faubourg de l'Hôpital nº 9.

AVIS TARDIFS

Nous prions nos parents, amis et connaissances d'agréer nos remerciements les plus sincères pour toutes les preuves de sympathie qu'ils nous ont données à l'occasion de la mort de notre chère enfant et petite-fille,

Johanna KUBLI

Engelberg, 28 août 1893.

Les familles affligées :
KUBLI-ECKLIN,
ECKLIN-REYMOND.

Bourse de Genève, du 26 août 1893

Actions		*Obligations*	
Jura-Simplon.	—.—	3½ fédéral . .	102.75
Id. priv.	516.—	3% id. ch. de f.	—.—
Central-Suisse	—.—	3% Gen. à lots	105 25
N-E Suis. anc.	—.—	S.-O. 1878, 4%	507.—
St-Gothard . .	—.—	Franco-Suisse	480 —
Union-S. anc.	—.—	N.-E. Suis. 4%	522.—
Banque fédér.	—.—	Lomb. anc. 3%	315.—
Union fin. gen.	—.—	Mérid. ital. 3%	281.50
Parts de Sétif.	—.—	Douan. ott. 5%	—.—
Alpines	—.—	Prior. otto. 4%	—.—

Changes à Genève

	Demandé	Offert
France . .	100.12	100.17
Londres. .	25.37	25.41
Allemagne	124.10	124.20

Argent fin au kilo

Londres .	—.—
Hambour	—.—
Francfort	—.—

Esc. Genève 4%

Bourse de Paris, du 26 août 1893
(Cours de clôture)

3% Français.	99.27	Crédit foncier	995.—
Ext. Esp. 4%	62.18	Comptoir nat.	—.—
Hongr. or 4%	94.—	Bq. de Paris.	—.—
Italien 5% . .	84.37	Créd. lyonnais	773.75
Portugais 3%	21.87	Mobilier fran.	—.—
Rus. Orien 5%	67.15	J. Mobil. esp.	—.—
Turc 4% . . .	22.25	Banq. ottom. .	571.25
Egy. unif. 4%	506.56	Chem. Autrich.	606.25
Actions		Ch. Lombards	218.75
Suez.	2677.50	Ch. Méridion.	577.50
Rio-Tinto . . .	314.37	Ch. Nord-Esp.	130.—
Bq. de France	4120.—	Ch. Saragosse	155.—

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie

[1] Nous croyons savoir qu'à Neuchâtel les enfants ne sont allés en classe ces jours que le matin, de 8 à 11 heures. *(Réd.)*